

Enseignant-es en classe d'UEP2A,

Les jeunes dit-es Mineur-es Non Accompagné-es (MNA) qui sont scolarisé-es et que vous accueillez dans vos UPE2A ne représentent, vous le savez sûrement, qu'un petit pourcentage des MNA parisien-nes car la plupart de ces MNA, bien que mineur-es, n'ont pas accès à l'école et à l'éducation ou à la formation comme le stipule la loi. Ils et elles ne savent pas ce qu'est le CASNAV et n'en ont même jamais entendu parler.



Une fois qu'ils et elles apprennent l'existence du CASNAV, ils et elles passent des mois à se connecter tous les jours sur son site pour tenter d'obtenir un rendez-vous pour le test. Du moins pour celles et ceux qui disposent d'un téléphone et d'une connexion internet, qui savent lire et écrire le français et qui disposent d'une adresse mail. Dans ces conditions, l'école est-elle vraiment un droit accessible à toutes et tous ou une loterie pour les publics les plus fragiles et donc pour les MNA ?

Vous qui passez vos journées auprès d'elleux, vous êtes sûrement au courant que l'absence d'une personne majeure les accompagnant provoque le rejet de leur dossier lorsque ces jeunes se présentent pour le test au CASNAV lors du rendez-vous si difficilement obtenu. Ce alors même qu'ils et elles sont légalement « non accompagné-es », sans parents ni représentant-es légales-aux en France. Il en est le plus souvent de même lors l'inscription dans l'établissement scolaire. Et qui fait cet accompagnement ? Les institutions publiques ne l'assurent pas du tout. Elles préfèrent laisser cela entre les mains d'associations agissant comme des gestionnaires privés au service de l'État. Et bien des jeunes ne rencontrent pas ces associations.

Vous n'ignorez pas que ces jeunes quittent leurs pays d'origine, pour la plupart des anciennes colonies françaises où les entreprises métropolitaines continuent à faire des mégaprofits sur le dos des populations et des ressources naturelles locales. Que, pour un avenir meilleur, ils et elles risquent de leurs vies.

Et vous savez aussi sûrement que celles et ceux qui réussissent à être scolarisés sont ravi-es d'être à l'école dans vos classes d'UEP2A ! Vous savez sûrement à quel point ils et elles sont fier-es ! Vous savez qu'à l'inscription en établissement leur vie bascule ! Qu'ils et elles peuvent enfin se projeter dans le futur... Qu'apprendre, c'est ce qu'ils et elles souhaitent par-dessus tout. Que l'accès à l'école est un des principaux motifs de leur venue en France.

Depuis le mois de mars le *Collectif des Jeunes du Parc de Belleville*, épaulé par les organisations syndicales (SUD Éducation Paris, la CGT Educ'Action 75, le SNES-FSU 75...), se bat notamment pour le droit à l'école publique pour toutes et tous et la fin des discriminations. Il a obtenu des victoires importantes : ouverture de plus de places pour les tests du CASNAV et simplification de la procédure.



Cependant, le CASNAV continue à ne pas assurer l'accueil physique des jeunes, ne produit aucune brochure d'information sur les MNA, et propose des rendez-vous pour les tests au compte-gouttes. Des centaines de jeunes attendent donc leur scolarisation.

Une fois en UPE2A et en attendant la reconnaissance de minorité, ces élèves sont placé-es dans des situations très contrastées quant au pass Navigo, qui est la deuxième priorité du Fonds Social : dans certains établissements, c'est une formalité pour les mineur-es isolé-es de l'obtenir, et dans d'autres, c'est *niet* !

Pour que les choses changent, chacun-e d'entre nous peut se mobiliser, soutenir la lutte des jeunes mineur-es isolé-es et agir au sein de son établissement et de l'institution pour que l'accueil et la scolarisation des enfants et des jeunes les plus fragiles soit élargie et facilitée.

Saisissons toutes les occasions de se battre collectivement pour l'amélioration des conditions globales d'accueil et d'étude des élèves tout autant que pour l'amélioration des conditions de travail des enseignant-es ; baisse des effectifs en UPE2A, augmentation du nombre de postes...